

Le président de la République

Vidéo « Dessine-moi l'éco » :

<http://dessinemoileco.com/president-de-republique-a-t-vraiment-pouvoirs/>

Première, chapitre « Quelles sont les formes institutionnelles de l'ordre politique ? »

Exploitation pédagogique

- 1) Décrivez les pouvoirs du président de la République et ses limites.
- 2) En quoi la Constitution est-elle une garantie pour l'État de droit ?
- 3) Montrez que l'Assemblée nationale relève de la démocratie représentative.

Correction

- 1) Le président de la République est le chef de l'armée, et donc dispose de la puissance nucléaire. Il dispose de pouvoirs exceptionnels en cas de crise. Il peut également dissoudre l'Assemblée nationale. Cependant, ce sont les députés et sénateurs qui votent les lois, et le gouvernement qui dirige la politique du pays. De plus, le président de la République ne peut agir qu'en respect de la Constitution.
- 2) L'État de droit est un État dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Ce système est assuré par plusieurs principes, notamment celui de la Constitution qui garantit le fait qu'aucun individu ne puisse faire des lois tyranniques ne respectant pas certains droits fondamentaux qui y sont inscrits.
- 3) La démocratie représentative est un système dans lequel les citoyens délèguent leurs pouvoirs à des représentants élus. Ils élisent ainsi notamment des députés à l'Assemblée nationale qui sont en charge de voter les lois.